
LES FRICHES FRANCILIENNES

DE L'OBSERVATION À LA STRATÉGIE

Renaturation des friches – mercredi 31 mai

Damien Delaville et Nicolas Laruelle, urbanistes



Qu'est-ce qu'une friche ?



Lifti : « Bien ou droit immobilier, bâti ou non bâti, **quel que soit son affectation ou son usage**, dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans une **intervention** préalable. »

Loi Climat et Résilience : « Tout bien ou droit immobilier, bâti ou non bâti, **inutilisé** et dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans **un aménagement ou des travaux** préalables. »

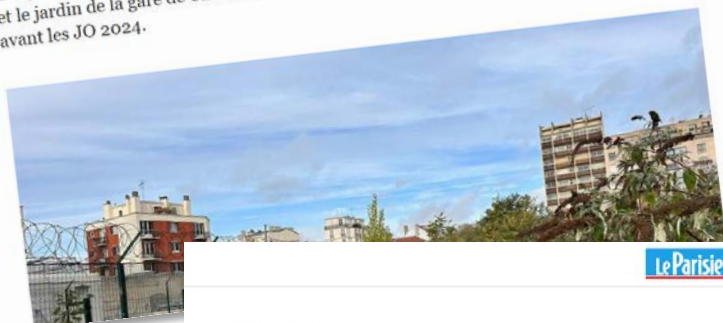
Pourquoi s'intéresser aux friches?

Le Parisien

Reportage Paris

La Ville de Paris rachète une friche ferroviaire 11,5 millions d'euros pour en faire une forêt urbaine

L'objectif de l'achat de ce tronçon de la Petite Ceinture situé entre le cours de Vincennes et le jardin de la gare de Charonne : planter 2000 arbres et aménager des promenades avant les JO 2024.



Le Parisien

Seine-et-Marne

Dammarié-les-Lys : au Clos-Saint-Louis, la difficile reconversion de la plus grande friche d'Île-de-France

Alors que l'État vient de lancer la troisième édition de l'appel à projets « Recyclage foncier des friches » en Île-de-France, leur réhabilitation n'est pas simple. Désaccords politiques, pollution, entreprises toujours en activité... À Dammarié-les-Lys, ça fait quinze ans que le dossier est dans les tiroirs.

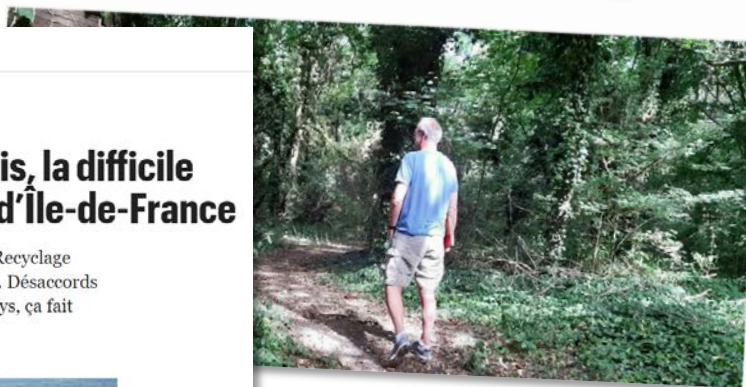


Le Parisien

Seine-Saint-Denis

Friche ou bois ? À Noisy-le-Grand, le projet de 450 logements près d'une ancienne école crispe des habitants

Une pétition a recueilli plus d'un millier de signatures contre le projet, récemment relancé par la maire Brigitte Marsigny (LR) de bâtir un ensemble de maisons et d'immeubles autour du site de l'école de cinéma Louis-Lumière, vide depuis dix ans.



Les friches à l'heure du Zan

Loi Climat et résilience (22/08/2021)

« L'artificialisation est définie comme l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage. »

Les friches : espaces artificialisés ou non artificialisés ?

Décret d'application (29/04/2022)

Catégories de surfaces	
Surfaces artificialisées	1° Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison du bâti (constructions, aménagements, ouvrages ou installations).
	2° Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison d'un revêtement (artificiel, asphalté, bétonné, couvert de pavés ou de dalles).
	3° Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont stabilisés et compactés ou recouverts de matériaux minéraux.
	4° Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont constitués de matériaux composites (couverture hétérogène et artificielle avec un mélange de matériaux non minéraux).
Surfaces non artificialisées	5° Surfaces à usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures notamment de transport ou de logistique, dont les sols sont couverts par une végétation herbacée, y compris si ces surfaces sont en chantier ou sont en état d'abandon.
	6° Surfaces naturelles qui sont soit nues (sable, galets, rochers, pierres ou tout autre matériau minéral, y compris les surfaces d'activités extractives de matériaux en exploitation) soit couvertes en permanence d'eau, de neige ou de glace.
	7° Surfaces à usage de cultures, qui sont végétalisées (agriculture, sylviculture) ou en eau (pêche, aquaculture, saliculture).
	8° Surfaces naturelles ou végétalisées constituant un habitat naturel, qui n'entrent pas dans les catégories 5°, 6° et 7°.



Friche urbaine

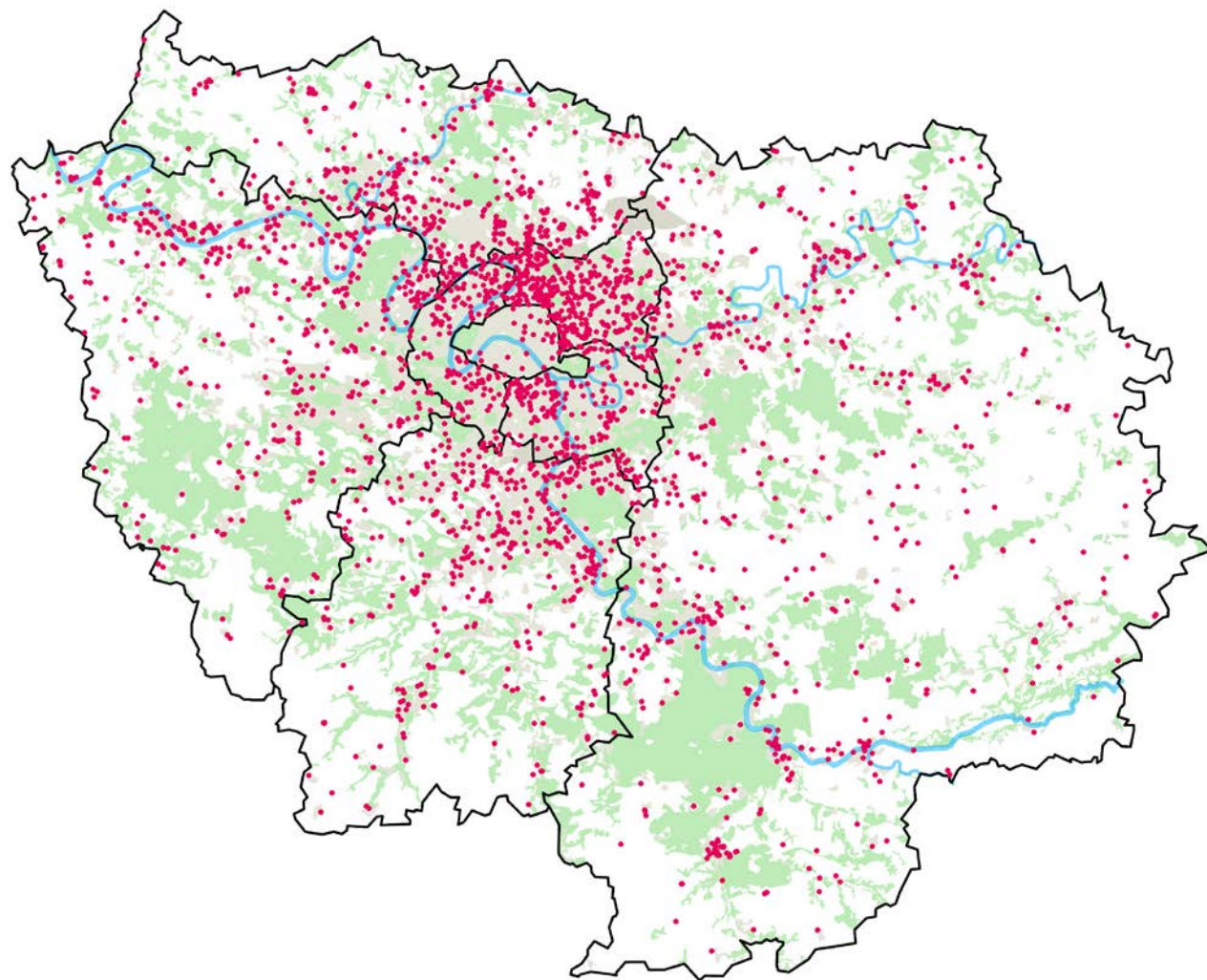
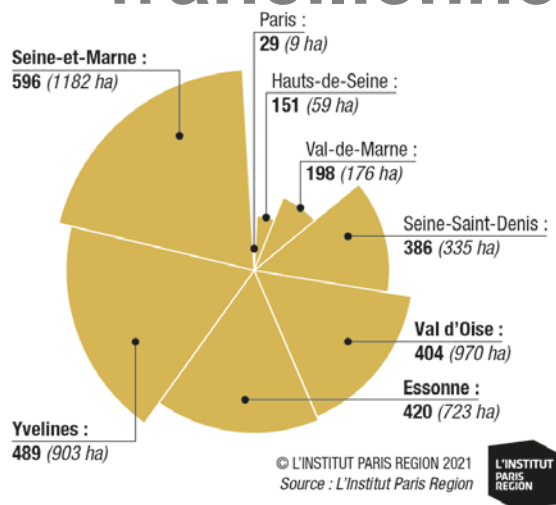


Friche agricole



Friche ferroviaire

Quelle connaissance des friches franciliennes?



2673 friches

764 friches en petite couronne
(dont Paris)

102 m² : plus petite surface

162 ha : plus grande surface

749 communes

8 départements



Le projet Cassius

(contribution à l'appariement spatial des sites et des usages)

Projet en cours

La matrice usages x critères

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40		
	SurfTot	IndCompac	%PenteTheorique	%CES	%NMinf&PotNM	%SurfVegForte	Pop100m	Pop500m	Pop5km	Pop10km	%SAE	%MosAct100m	DistSAELog	ICEmplci5km	AppPoleMetro	Walkscore	DistPoleEquip	AleatCUNuit100m	NbEquipSens100m	DistAero	%BasofPRSE	%ZonInond	PoiAirPRSE	BruitTotPRSE	LongLigne63kV+Aer	%SurfICPE500m	%Prot° Pays	%Prot° Biodiv	%CorrSRCE100m	%ResBioSRCE	PopCarEV500m	%EnjRegreen	DistGareEouP	DistTE	DistEchangeur	DistFluv	DistPortQUP	DistPoste25kV	%SurfVegForte	%MosAgri		
Habitat (gén.)			1+				2+	2+						2+		2+	2-	2-			3-	1-	1-	3-	2-	3-	1-	1-			2-				2-					1-		
Industrie (gén.)							2-	1-			2+	2+							2-							1+	2-	2-							1-	2-	2-		1-	1-		
Start-ups ind.															3+	2+									2-		1-	1-							3-							
Data centers	1+E						1-				2+									3+	2-		3+	2+	1+	2-	2-	2-	2-	2-						2-						
Éco. circ				2-			3-	2-	3+																		2-	2-							3-	2-		2-				
Fret	1+E	2+	3-				2-	1-		2+			1-					2-			2-				1+	2+	2-	2-	2-	2-					2-	3-		2-				
Log. urbaine	1+	3-					2-	1-	3+	2+							2-	2-							1+	2-	2-	2-	2-				2-	1-	3-							
Log. fluviale	1+E	2+	3-				2-	1-		2+			1-												1+	2+	2-	2-					2-	2-	2-	3-	3-					
Espace vert			2+	3-			1+	1+			2-					2+	1-	2+			1+		2-	2-		2+	1+	1+	1-	3+	2+						2-					
Loisirs fluv.	1+E		3-						1+	2+	2-										1+		1-	3-												3-				2+		
Renaturation			3-	3+	3-																																					
Préservation			1-	1-	3+													2+				2+						3+	2+	2+												
Agri. urbaine			3-	2+					2+	1+											3-		2-				1+	1+													1+	
Énergie (gén.)	1+E		2-				2-	1-	3+												3+		3+	2+		2-	1-													3-		
Solaire au sol	1+E		2-	3-			2-	1-	3+											3+	3+		3+	2+		3-	1-													3-		